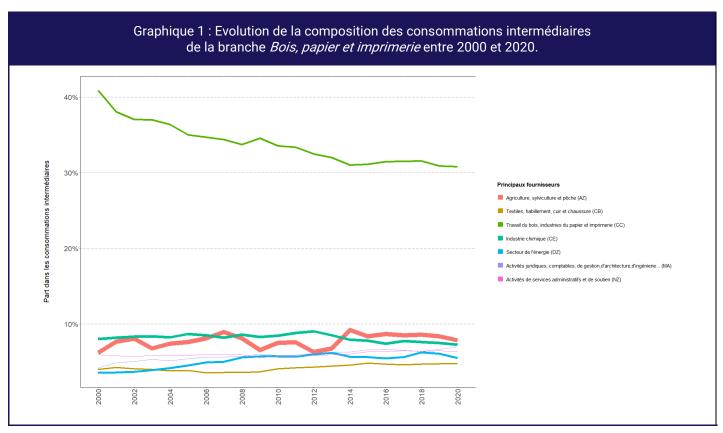


Performance carbone de la branche « Bois, Papier et Imprimerie » : la responsabilité majeure des consommations intermédiaires et les nombreux défis d'une activité en mutation.

En 2021, selon l'Insee, la branche d'activité du *« Travail du bois, des industries du papier et de l'imprimerie »* (divisions 16 à 18¹, notée « CC ») représentait 0.5% de la valeur ajoutée brute des activités économiques françaises, soit 11 268 milliards d'euros courants. La marginalité de la taille du secteur, mesurée par sa création de valeur, doit néanmoins être tempérée au regard de la tertiarisation de l'économie nationale. Ainsi, la branche représente 2.5 % des activités de production de biens et 5 % des activités industrielles françaises.

A l'instar des autres activités de l'industrie manufacturière, la valeur produite par la branche *Bois, papier et imprimerie* provient majoritairement des consommations intermédiaires (70 %), pour une valeur ajoutée nette des consommations de capital fixe s'élevant à 24 %. Ce mix productif nous renseigne sur l'importance pour la branche de la maîtrise de ses approvisionnements et du choix de ses fournisseurs : l'empreinte environnementale de sa production sera largement tirée par la performance de sa chaîne de valeur amont.



La taille des courbes représente l'intensité d'émission de gaz à effet de serre du fournisseur en 2019.

Données : Insee, Eurostat et Banque Mondiale. Traitement : La Société Nouvelle.

Ainsi, appliqué aux émissions de gaz à effet de serre de la production, du fait de ce lien structurel, plus de 85 % de l'empreinte globale de la branche provient de ses consommations intermédiaires et induisent une

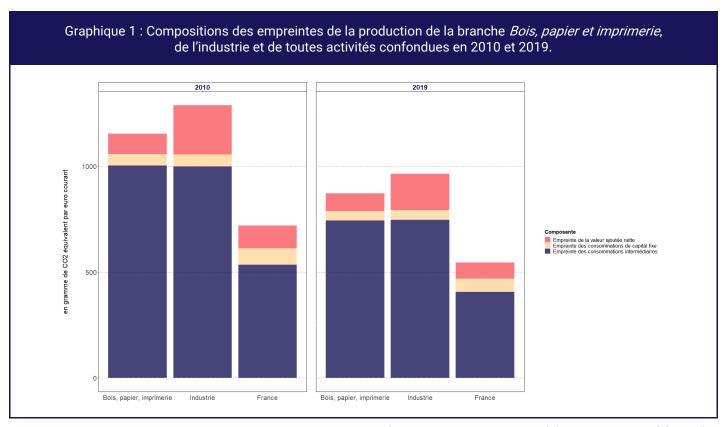
_

¹ Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie (16). Industrie du papier et du carton (17). Imprimerie et reproduction d'enregistrements (18).

relative mauvaise performance de la branche. L'empreinte de la branche est estimée, selon nos calculs², autour de 1000 gCO2e/€ (l'intensité moyenne de la production française de l'ordre de 650 gCO2e/€).

Dans le détail, l'intensité des consommations intermédiaires de la branche s'élève à près de 1200 gCO2e par euro; soit un niveau trois fois supérieur à celle de la valeur ajoutée nette, établie à 350 gCO2e par euro.

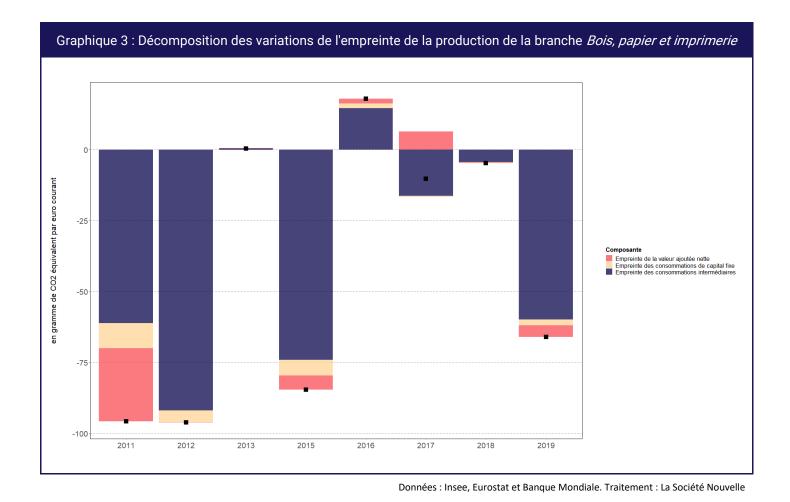
Cette influence de l'empreinte des consommations intermédiaires sur l'empreinte de la production décroît tendanciellement depuis 2010 sous l'effet d'une plus forte décroissance en intensité (- 28.5 % entre 2010 et 2019) par rapport à celles de la valeur ajoutée nette et des consommations de capital fixe. Elle reste cependant nettement majoritaire.



Données : Insee, Eurostat et Banque Mondiale. Traitement : La Société Nouvelle

Néanmoins, la composition des consommations intermédiaires présente une particularité : plus de 30 % des consommations intermédiaires directes sont fléchées vers des produits de cette même branche, loin devant ceux de l'*Agriculture, la sylviculture et la pêche* (7.9 %) ou de l'*Industrie chimique* (7.2 %), comme détaillé sur le graphique 1. Cette structure, au regard de l'empreinte de la valeur ajoutée nette de la branche, fait des produits issus de la sylviculture (AZ), de l'industrie chimique (CC) et de l'industrie de l'énergie (CE) les enjeux clefs pour la maitrise de l'empreinte de la production. Elle ouvre également la réflexion à des solutions intra-branches.

² Calculs basés sur les données de l'Insee, Eurostat et Banque Mondiale. Plus de détails : https://lasocietenouvelle.org/indicateurs/ghg.



Clef de lecture : de 2016 à 2017, l'empreinte de la production a diminué de 10 gCO2e/€, résultat d'une réduction de 16 gCO2e/€ de l'empreinte des consommations intermédiaires dans celle de la production surcompensant la hausse de 6 gCO2e/€ de l'empreinte de valeur ajoutée dans l'empreinte de la production (contribution inchangée des consommations de capital fixe). Les variations prennent en compte le volume et l'intensité d'émission des agrégats.

Analysée de manière relative et dynamique, la relation entre empreinte de la valeur ajoutée (émissions directes) et empreinte des consommations intermédiaires peine à convaincre : l'essentiel de la réduction de l'empreinte de la production est imputable à la diminution des impacts des consommations intermédiaires, et ceci, malgré une influence très limitée de la valeur ajoutée. De 2010 à 2019, l'empreinte de la valeur produite a diminué de 340 gCO2e/€, dont 290 provient de l'empreinte des consommations intermédiaires et 27 de celle de la valeur ajoutée nette.

Au global, ces niveaux contributifs hétérogènes sont largement dictés par l'évolution de la structure de la valeur de la production. Les évolutions moyennes des intensités d'émission de GES des agrégats de la valeur produite s'établissent en effet tous entre - 2.6 et - 2.8 % par an de 2010 à 2019, d'où la nécessité de mettre en cohérence fluctuations économiques et extra-financières pour comprendre les différents leviers de la performance environnementale de la production de la branche.

Synthèse

L'intensité d'émission de gaz à effet de serre de la production de la branche « *Bois, papier et imprimerie* » se situe à un niveau supérieur à la moyenne française toutes activités, mais moindre que la moyenne des activités industrielles (graphique 2). Elle fait face à des bouleversements économiques majeurs depuis 2000 avec un déclin progressif, une recomposition de la structure de la production impliquant plus de valeur ajoutée et moins d'intrants, et des dynamiques de diversification de ses consommations intermédiaires. La performance carbone moyenne de sa production est clairement dégradée par ses

importantes émissions indirectes, d'autant plus que l'empreinte de sa valeur ajoutée est comparable avec la moyenne française et est largement inférieure à la moyenne industrielle (respectivement 84, 76 et 171 gCO2 par euro de production). Plus encore, la composition de ses consommations intermédiaires et son évolution révèlent un défi double : une importante dépendance vis-à-vis de trois autres branches - Agriculture, Sylviculture et Pêche (AZ), Industrie chimique (CC) et Industrie de l'énergie (CE) ; et un niveau élevé d'auto-approvisionnement de la branche en intrants induisant une amplification de l'influence des produits issus des branches précédemment citées et un devoir de contrôle de la quantité de gaz à effet de serre directement émise par la branche.

Joris BLAIN, économètre, La Société Nouvelle